

**ARRÊTÉ DEP-2026-015 PORTANT NOMINATION DU JURY
DU BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL INSTALLATEUR EN CHAUFFAGE,
CLIMATISATION ET ÉNERGIES RENOUVELABLES**

La directrice du service interacadémique des examens et concours :

Vu les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-93 du code de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 29 juin 2021 portant création du baccalauréat professionnel Installateur en chauffage, climatisation et énergies renouvelables ;

Vu l'arrêté rectoral conjoint DEP-2026-1000 nommant les présidents de jurys aux baccalauréats professionnels ;

- ARRÊTE -

Article 1 : Le jury d'admission du baccalauréat professionnel Installateur en chauffage, climatisation et énergies renouvelables pour la session 2026 des académies de Créteil, Paris et Versailles est ainsi constitué :

Président :

Monsieur Olivier PROVOT, enseignant-chercheur

Président adjoint :

Monsieur Stéphane SOUBIELLE, enseignant

Enseignants :

Monsieur Karim BECHLEM
Monsieur Adnan BELUK
Monsieur Cyril BOUR
Monsieur Gilles PORNIN

Monsieur Mohamed CHABANE
Madame Ferial FERAGA
Monsieur Thierry LOUIS
Monsieur Ahmed SELMANE

Professionnels :

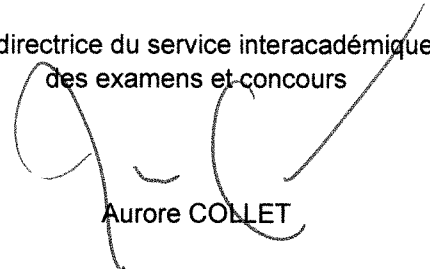
Monsieur Jacky BLIN
Monsieur Jean-Michel PROCUREUR

Monsieur Zeno NZITA-NOUDI
Monsieur Akli CHABBAK

Article 2 : La secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 05 juin 2026.

La directrice du service interacadémique
des examens et concours


Aurore COLLET

**ARRÊTÉ DEP-2026-016 PORTANT NOMINATION DU JURY
DU BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL MAINTENANCE ET EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE**

La directrice du service interacadémique des examens et concours :

Vu les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-93 du code de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 20 mai 2021 portant création du baccalauréat professionnel Maintenance et efficacité énergétique ;

Vu l'arrêté rectoral conjoint DEP-2026-1000 nommant les présidents de jurys aux baccalauréats professionnels ;

- ARRÊTE -

Article 1 : Le jury d'admission du baccalauréat professionnel Maintenance et efficacité énergétique pour la session 2026 des académies de Créteil, Paris et Versailles est ainsi constitué :

Président :

Monsieur Olivier PROVOT, enseignant-chercheur

Président adjoint :

Monsieur Stéphane SOUBIELLE, enseignant

Enseignants :

Madame Karine AVARRE

Monsieur Hassane BOUKHRIT

Monsieur Mohamed CHABANE

Madame Feriel FERAGA

Professionnels :

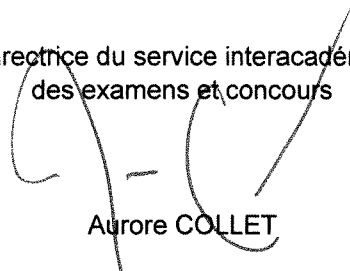
Monsieur Patrice LAGUE

Monsieur Sébastien THOISON

Article 2 : La secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 05 juin 2026.

La directrice du service interacadémique
des examens et concours


Aurore COLLET

**ARRÊTÉ DEP-2026-014 PORTANT NOMINATION DU JURY
DU BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL MÉTIERS DU FROID ET DES ÉNERGIES
RENOUVELABLES**

La directrice du service interacadémique des examens et concours :

Vu les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-93 du code de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 10 mars 2021 portant création du baccalauréat professionnel Métiers du froid et des énergies renouvelables ;

Vu l'arrêté rectoral conjoint DEP-2026-1000 nommant les présidents de jurys aux baccalauréats professionnels ;

- ARRÊTE -

Article 1 : Le jury d'admission du baccalauréat professionnel Métiers du froid et des énergies renouvelables pour la session 2026 des académies de Créteil, Paris et Versailles est ainsi constitué :

Président :

Monsieur Olivier PROVOT, enseignant-chercheur

Président adjoint :

Monsieur Stéphane SOUBIELLE, enseignant

Enseignants :

Monsieur Bruno AMBROISE

Monsieur Georges DESSENNES DERUEL

Monsieur Thierry LOUIS

Monsieur Ahmed SELMANE

Professionnels :

Monsieur Benoît DELORME

Monsieur Régis RUPPA

Article 2 : La secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 05 juin 2026.

La directrice du service interacadémique
des examens et concours


Aurore COLLET

**ARRÊTÉ DEP-2026-554 PORTANT NOMINATION DU JURY DU CERTIFICAT DE
SPÉCIALISATION DE NIVEAU 4 TECHNICIEN ÉNERGIES RENOUVELABLES**

La directrice du service interacadémique des examens et concours :

Vu les articles D. 222-31 à D. 222-33 et D. 337-158 du Code de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 20 avril 2010 portant création du certificat de spécialisation de niveau 4 technicien énergies renouvelables ;

Vu l'arrêté rectoral conjoint DEP-2026-1001 nommant les présidents de jurys des certificats de spécialisation de niveau 4 ;

- ARRÊTE -

Article 1er : Le jury d'admission du certificat de spécialisation de niveau 4 technicien énergies renouvelables pour la session 2026 dans les Académies de Créteil, Paris et Versailles est ainsi constitué :

Président :

Monsieur Reda FARAH, inspecteur de l'Éducation nationale

Vice-président :

Monsieur Alvaro VAZ, professionnel

Enseignants :

Monsieur Karim AISSIOU

Monsieur Farouk BERACHE

Monsieur Mehdi EZOUHRI

Monsieur Hervé RACINE

Monsieur Pierre VASSEN

Monsieur Lézin ZEVOUNOU

Professionnels :

Monsieur Valentin BONNEAU

Monsieur Patrick JOSLIN

Madame Sophie MARTINS

Monsieur Joël MIRAS

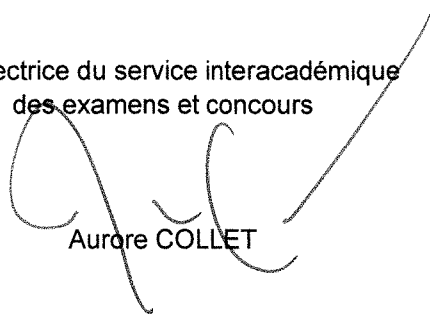
Monsieur Arshad RUTTEE

Monsieur Alvaro VAZ

Article 2 : La secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 05 juin 2026.

La directrice du service interacadémique
des examens et concours


Aurore COLLET

**ARRÊTÉ DEP-2026-559 PORTANT NOMINATION DU JURY
DU CERTIFICAT DE SPÉCIALISATION DE NIVEAU 4 MAINTENANCE DES
INSTALLATIONS OLÉOHYDRAULIQUES ET PNEUMATIQUES**

La directrice du service interacadémique des examens et concours :

Vu les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-158 du code de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 1^{er} août 2002 portant création du certificat de spécialisation de niveau 4 Maintenance des installations oléohydrauliques et pneumatiques ;

Vu l'arrêté rectoral conjoint DEP-2026-1001 nommant les présidents de jurys des certificats de spécialisation de niveau 4 ;

- ARRÊTE -

Article 1 : Le jury d'admission du certificat de spécialisation de niveau 4 Maintenance des installations oléohydrauliques et pneumatiques pour la session 2026 dans les académies de Paris, Créteil, Versailles est ainsi constitué :

Présidente :

Madame Julie ROUSSEL, inspectrice de l'Éducation nationale

Vice-président :

Monsieur Luc GALLOT, professionnel

Enseignants :

Monsieur Christophe OLIVEIRA

Monsieur Fabien WAGENFUHR

Professionnels :

Monsieur Fabien MOINAT

Monsieur Aurélien CONSTANTINESCO

Article 2 : La secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 05 juin 2026.

La directrice du service interacadémique
des examens et concours

Aurore COLLET